



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Quand la France se relance, la Seine-Saint-Denis accélère.

Dossier d'information - 16.09.2021

Bilan d'un an de déploiement de France Relance
en Seine-Saint-Denis



SOMMAIRE

01.	Le mot de Jacques Witkowski, préfet de la Seine-Saint-Denis	03
<hr/>		
02.	Accélérer les investissements de transition et soutenir le rebond du département : premier bilan de mise en œuvre de France Relance un an après	04
<hr/>		
03.	Le déploiement du plan de relance se poursuit en Seine-Saint-Denis	09
<hr/>		
04.	Au-delà du plan de relance, face à la crise Covid, des aides inédites aux entreprises	10
<hr/>		
	Annexe – Revue des projets soutenus par France Relance en Seine-Saint-Denis	12
<hr/>		



01.

Le mot de Jacques Witkowski, Préfet de la Seine-Saint-Denis

C'est avec satisfaction et optimisme que nous dressons un premier bilan du déploiement du plan France Relance dans le département. En un an, ce sont déjà plus de 700 millions d'euros qui ont été investis pour une Seine-Saint-Denis plus écologique, plus compétitive et plus solidaire. Ce soutien de l'Etat est inédit par son ambition et son montant.

Cette réussite nous la devons bien sûr à tous les porteurs de projet – collectivités, entreprises, associations, particuliers et administrations – qui, grâce à leurs initiatives et aux aides de France Relance, changent déjà le quotidien de nos concitoyens : rénovation énergétique des équipements publics et des logements, nouveaux services numériques, modernisation des entreprises industrielles, actions en faveur de l'emploi des jeunes, vie associative et culturelle...

Je tiens également à souligner la mobilisation sans précédent de l'ensemble des services de l'Etat en Seine-Saint-Denis, dès le mois de septembre 2020, pour faire connaître ce plan de relance et accompagner les Séquano-Dionysiens dans l'accès aux mesures de soutien. L'ambition portée par France Relance a pu ainsi se concrétiser par des investissements ancrés dans notre territoire, au plus près des habitants et au-delà de tout déterminisme.

Si les résultats sont déjà au rendez-vous, plusieurs mesures du plan de relance continuent à se déployer sur le terrain au travers de guichets et d'appels à projets thématiques ; autant d'opportunités qui restent à saisir. Et avec le nouveau plan d'investissement annoncé par le président de la République en juillet dernier, nous allons encore accélérer ce mouvement. De plus, les cinq accords de relance signés en mai 2021 avec chacun des établissements publics territoriaux et le conseil départemental de Seine-Saint-Denis offrent une feuille de route locale qui contribuera à maintenir la dynamique engagée, à travers des priorités partagées par les collectivités signataires et les services de l'Etat.

Enfin n'oublions pas que l'Etat continuera à investir massivement dans le département au cours des prochaines années, au travers de grands projets structurants comme les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ou le Grand Paris Express, mais également par l'intermédiaire du plan « L'Etat plus fort en Seine-Saint-Denis » qui porte des mesures concrètes en matière d'attractivité, de sécurité, d'éducation, de santé et de justice.

Avec cette mobilisation exceptionnelle, l'avenir de la Seine-Saint-Denis se construit dès aujourd'hui.

Accélérer les investissements de transition et soutenir le rebond du département :

premier bilan de mise en œuvre de France Relance un an après

Répartition des financements entre les 3 volets du plan de relance :



2/3 des investissements dirigés vers les quartiers prioritaires de la politique de la ville

avec le financement de projets dans l'emploi, la rénovation urbaine, l'inclusion numérique, l'alimentation solidaire ou la culture.

80 000
bénéficiaires

et projets soutenus à ce jour



Plus de
60 millions

investis chaque mois depuis un an en Seine-Saint-Denis



La vocation du plan France Relance est de créer de nouvelles opportunités : pour les jeunes qui entrent dans la vie active, pour les TPE-PME qui ont des projets ambitieux, pour les entreprises qui se relocalisent, qui embauchent ou qui entament une transition écologique, pour les collectivités qui conçoivent des projets au service de l'amélioration du service aux usagers et du cadre de vie.

Collectivités locales et administrations

Relancer la dynamique de création et de rénovation des équipements et bâtiments publics, favoriser l'amélioration et la transformation numérique du service public de proximité, soutenir la commande publique et le carnet de commandes des entreprises du territoire.

Quelques exemples :

- **Plus de 70 millions d'euros pour financer 118 projets d'investissement local** dans le champ de la transition écologique (rénovation thermique des bâtiments publics, solutions de transports innovantes, aménagements d'espaces publics luttant contre les ilots de chaleur ou réhabilitation de friches industrielles), de la résilience sanitaire (mise aux normes d'équipements sanitaires, création de maisons de santé pluri-professionnelles ou travaux sur les réseaux d'assainissement) ou de la rénovation du patrimoine (historique et culturel, classé ou non classé).
- **Près de 85 millions d'euros** destinés à 37 opérations de rénovation thermique de l'immobilier de l'Etat qui concernent : des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche et des centres de formation - pour améliorer les conditions de vie et de formation des étudiants, des bâtiments administratifs accueillant les services déconcentrés de l'Etat ou des opérateurs publics - pour un confort accru des agents et des usagers, des équipements de l'armée ou encore des établissements culturels comme des musées.
- **1,5 millions d'euros** pour renforcer les investissements de rattrapage numériques des collectivités et opérateurs publics : refonte du parcours usager, formation des agents, sécurité informatique...

Aménagement de carrières en parc urbain

VOLET :

Cohésion sociale et territoriale

MESURE :

Dotation de soutien à l'investissement public local

FINANCEMENT :

4,3 millions d'euros

LOCALISATION :

Gagny

LE PROJET :

Les carrières de l'Ouest constituent une friche industrielle de 14 hectares, située sur le territoire de la ville de Gagny, à proximité immédiate des communes du Raincy et de Villemomble. Ancienne carrière de gypse abandonnée depuis 1955, ce site fera l'objet d'une sécurisation puis d'un aménagement afin d'être transformé un parc urbain. L'objectif est de maintenir la partie arborée et d'y tracer des sentiers pour permettre au public d'y accéder. L'autre partie sera aménagée en parc paysager, formant un ensemble cohérent avec la promenade de la Dhuis, reconnue zone Natura 2000. Cet aménagement permettra de sanctuariser des zones abritant 203 espèces végétales dont 3 considérées comme remarquables, 19 espèces végétales protégées et 2 espèces protégées de reptiles.

Rénovation énergétique des bâtiments de l'Université Sorbonne Paris Nord

VOLET :

Ecologie

MESURE :

Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat

FINANCEMENT :

5,3 millions d'euros

LOCALISATION :

Bobigny et Villetaneuse

LE PROJET :

Les travaux financés concernent deux bâtiments de l'université Sorbonne Paris Nord : l'aile sud du bâtiment de l'Illustration sur le campus de Bobigny et l'ancienne Bibliothèque Universitaire sur le campus de Villetaneuse. Ces espaces nécessitent une amélioration de la performance énergétique et une réhabilitation lourde, accompagnée d'une mise en conformité réglementaire. Ces travaux permettront l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants et une réduction des dépenses de fonctionnement de l'université.

Entreprises

Permettre aux artisans, commerçants et aux entreprises industrielles d'accélérer la modernisation de leur outil de production, de combler leur retard en matière de digitalisation et de s'engager dans la transition écologique

Quelques exemples :

- **Plus de 260 millions d'euros** de baisse des impôts de production dès 2021 au bénéfice de plus de 15 700 entreprises séquano-dionysiennes.
- **15,5 millions d'euros** à ce jour pour accompagner 75 entreprises industrielles qui créent ou préservent des emplois locaux (dont une large majorité de très petites et moyennes entreprises) au travers de projets de création ou extension de site, d'acquisition de nouveaux équipements, de diversification ou relocalisation d'activité ou encore de décarbonation de leur production.
- Près de 1 200 chèques numériques soit **600 000 euros** pour l'achat par des TPE séquano-dionysiennes de solutions numériques permettant de s'adapter à de nouveaux modes de consommation.

Déploiement d'une solution innovante de diagnostic médical

VOLET :

Compétitivité

Q MESURE :

Fonds de soutien à la relocalisation dans les secteurs critiques

FINANCEMENT :

960 000 euros

LOCALISATION :

Montreuil

LE PROJET :

L'entreprise de biotechnologie BforCure a développé « Chronos », une solution innovante de bio-détection rapide par RT-PCR qui permettra l'implantation d'automates de dépistage sur le territoire national et directement sur les sites de prélèvement, avec un résultat en moins de 20 minutes (avec une fiabilité de 95%), à partir de prélèvements nasopharyngés et salivaires.

Le soutien du plan de relance va accompagner le renforcement des unités de production de BforCure destinées aux industries de santé, dont des automates de diagnostic par biologie moléculaire. L'objectif est de favoriser l'accélération des cadences pour répondre aux besoins existants et assurer un déploiement rapide de la solution « Chronos », déjà présente à l'aéroport de Marseille Provence notamment. Jusqu'à 100 emplois pourraient être créés à l'horizon 2022 sur le site de Montreuil où l'entreprise continue de développer son activité.

Développement de nouvelles solutions de chauffage décarboné pour les entreprises industrielles

VOLET :

Compétitivité

Q MESURE :

Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

FINANCEMENT :

575 000 euros

LOCALISATION :

Neuilly-sur-Marne

LE PROJET :

Spécialisée dans les solutions de chauffage et de refroidissement électriques pour l'industrie, l'entreprise Vulcanic développe une nouvelle offre de chauffage électrique pour permettre aux entreprises industrielles de réduire leurs émissions carbone et de réaliser des économies d'énergie.

Les investissements engagés permettront de développer un plateau technique avancé, sans équivalent sur le marché international, ainsi que la mise en service de deux lignes de production d'éléments chauffants et d'armoires de contrôle-commande dès octobre 2021. Ce soutien permettra également de pérenniser les sites de production de Neuilly-sur-Marne et de Saint-Florentin (Yonne), à travers la sauvegarde de 60 emplois sur les 450 que compte l'entreprise en France.

Associations, filières culturelles et structures de l'économie sociale et solidaire

Aider les secteurs fragilisés à passer la crise, continuer à innover et poursuivre l'accompagnement des personnes les plus vulnérables

Quelques exemples :

- **Déjà près de 13 millions d'euros** pour tous les secteurs de la culture en Seine-Saint-Denis : soutien à la création et tout particulièrement au spectacle vivant, accompagnement des opérateurs de médiation culturelle, soutien aux filières de l'audiovisuel et du livre, préservation et rénovation du patrimoine dont plusieurs monuments emblématiques du territoire.
- **Plus de 8 millions d'euros** et 82 projets soutenus pour favoriser le développement des activités et la transformation organisationnelle des structures locales de l'insertion par l'activité économique.
- **1,8 million d'euros** pour aider les associations de lutte contre la pauvreté à répondre aux urgences sociales dans le contexte de la crise sanitaire : accès aux biens essentiels dont les biens alimentaires, accès aux droits, lutte contre l'isolement ou encore soutien à la parentalité et accompagnement scolaire. Des projets de modernisation, de numérisation et de réorganisation des associations pour améliorer l'efficacité de leur action auprès des plus précaires ont également été pris en compte.

Lutte contre la précarité alimentaire infantile

VOLET :

Cohésion sociale et territoriale

MESURE :

Appel à projets de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté

FINANCEMENT :

270 000 euros

LOCALISATION :

La Plaine Saint-Denis et l'ensemble du département

LE PROJET :

Créée en 2020, l'association MaMaMa vient en aide aux mères en situation de précarité économique et sociale pour les soutenir durant les 1 000 premiers jours de leur enfant, via la distribution de colis solidaires sur-mesure contenant des biens de première nécessité. L'association souhaite renforcer son action auprès des mères en situation de précarité et de leurs jeunes enfants. L'aide apportée par France Relance contribuera à l'optimisation du fonctionnement de l'association, mais également à l'intensification de son activité, grâce notamment à l'ouverture de deux autres sites de distribution pour se rapprocher des bénéficiaires et à l'expérimentation de la diversification de ses activités pour adresser la problématique de la précarité infantile au-delà de l'aide alimentaire.

Rénovation de la basilique Saint-Denis

VOLET :

Compétitivité

MESURE :

Plan cathédrales

FINANCEMENT :

2,7 millions d'euros

LOCALISATION :

Saint-Denis

LE PROJET :

La basilique Saint-Denis, construite sur la tombe de l'évêque Saint-Denis, abrite les sépultures de nombreux rois et reines de France. Cet édifice du XII^{ème} siècle est l'un des chefs-d'œuvre de l'art gothique européen.

Dans le cadre du Plan cathédrales, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) d'Île-de-France restaure les cinq chapelles du déambulatoire. Les maçonneries des sols, murs et voûtes seront également refaites. Les vitraux du XII^{ème} siècle, considérés comme les plus anciens du monde, ont été mis à l'abri de la pollution de l'air en 1997. Ils seront remplacés par des copies, tandis que les vitraux du XIX^{ème} siècle seront restaurés. Les travaux commenceront début 2022. Ce chantier aura lieu en parallèle de la reconstruction de la flèche de la basilique, qui s'étendra sur une plus longue période.

Particuliers

Faciliter l'insertion professionnelle et développer l'emploi des jeunes, offrir des solutions aux particuliers pour réduire leur empreinte environnementale, décarboner leur logement ou leur véhicule

Quelques exemples :

- **133,2 millions d'euros** mobilisés dans le cadre du plan « 1 jeune 1 solution », soit près de 35 770 jeunes qui vont être accompagnés vers le marché du travail, pour trouver un emploi ou un apprentissage.
- Plus de **28 millions d'euros** pour permettre à plus de 6 250 propriétaires (occupants ou bailleurs) modestes de rénover énergétiquement leurs logements grâce à MaPrimeRenov'.
- **5 290 bénéficiaires** des primes à la conversion et bonus écologiques qui ont pu renouveler leur véhicule et opter pour un modèle électrique ou hybride.

Le plan « 1 jeune 1 solution » en Seine- Saint-Denis

Près de
7 550 demandes
d'aide à l'emploi des jeunes

Plus de
1 350 demandes
de primes au contrat
de professionnalisation

Plus de
10 230 primes
à l'apprentissage

Plus de
4 500 entrées
en garantie jeunes

Un coup d'accélérateur à l'aménagement durable du territoire

Les financements apportés par le plan France Relance ont également fait levier pour des projets d'aménagement structurants, en complément des dynamiques créées par les chantiers du Grand Paris et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Quelques exemples :


- **13 millions d'euros** investis pour lancer 14 projets de requalification foncière grâce au soutien des fonds friches : dépollution des sols, requalification d'îlots de logements dégradés, opérations d'aménagement urbain et de revitalisation de cœur de ville ou périphérie urbaine...
- **Près de 3 millions d'euros** engagés dans 6 opérations de résorption des discontinuités d'itinéraires cyclables et de sécurisation de pistes vélos.
- **11 millions d'euros** mobilisés pour la rénovation lourde de 1 130 logements sociaux présentant de faibles performances thermiques et permettant de tester des solutions innovantes de rénovation énergétique de l'habitat social.

5 accords de relance en Seine-Saint-Denis pour maintenir la dynamique engagée en concertation avec les collectivités territoriales.


La signature de 5 accords de relance en mai 2021 permet de définir une feuille de route territoriale reprenant les priorités partagées par les collectivités signataires et les services de l'Etat.

.....
 [Accord de relance entre l'Etat et Grand Paris Grand Est.](#)
signé le 10 mai 2021

 [Accord de relance entre l'Etat et Paris Terres d'Envol.](#)
signé le 10 mai 2021

 [Accord cadre de relance entre l'Etat et Plaine Commune.](#)
signé le 25 mai 2021

 [Accord de relance entre l'Etat et Est Ensemble.](#)
signé le 28 mai 2021

 [Accord de relance entre l'Etat et le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.](#)
signé le 28 mai 2021
.....

Le déploiement du plan de relance se poursuit en Seine-Saint-Denis

Des dispositifs demeurent ouverts à destination de toutes les catégories de porteurs de projets.

☰ A RETENIR

✓ Collectivités

- Quatrième appel à projets mobilités actives, pour la résorption des discontinuités d'itinéraires et la réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés (candidatures ouvertes jusqu'au 15 septembre 2021). Un nouvel appel à projets régional sera également lancé le 1^{er} octobre.
- Seconde session des appels à projets pour la préservation et le développement de la biodiversité dans les territoires « MobBiodiv' Restauration » et ABC de la biodiversité » (respectivement jusqu'au 24 septembre 2021 et 15 octobre 2021).
- Guichet « Démat.ADS » pour la dématérialisation des actes d'urbanisme (jusqu'au 31 octobre 2021).
- Aides à la transformation numérique et au commerce de proximité proposées par la Banque des Territoires (jusqu'au 31 octobre 2021).
- Seconde session du guichet national pour la mutualisation, la dématérialisation pour les usagers, l'utilisation de la donnée et la coopération avec les écosystèmes (octobre).

✓ Collectivités et entreprises

- Seconde vague d'appel à projets des fonds friches en Ile-de-France et de l'Ademe - guichet unique (candidatures ouvertes jusqu'au 8 octobre 2021).
- Poursuite des dispositifs Ademe : hydrogène (14 septembre 2021), décarbonation de l'industrie (jusqu'au 17 octobre 2021),

économie circulaire et déchets (au fil de l'eau), impact environnemental des entreprises - aides « Tremplin » (au fil de l'eau).

✓ Particuliers

- Subvention Ma PrimeRenov' pour les propriétaires occupants ou bailleurs, comme pour les copropriétés (guichet permanent).

✓ Entreprises

- Seconde vague de l'appel à projets « Accompagnements des TPE-PME à la transformation numérique » (jusqu'au 30 octobre 2021).
- Diagnostics environnementaux gratuits proposés par la Chambre du Commerce et de l'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (jusqu'au 31 décembre 2021).
- Crédit d'impôt pour la rénovation énergétique des TPE-PME (jusqu'au 31 décembre 2021).
- Chèques relance export (jusqu'au 31 décembre 2021).

✓ Tous bénéficiaires

- Appel à projets de soutien aux « quartiers culturels créatifs » (prochaine relève au 3 octobre 2021, puis en avril et octobre 2022).
- Fonds de soutien à la restructuration des locaux d'activité (au fil de l'eau).
- Aides « 1 jeune 1 solution » au recrutement en apprentissage ou en contrat de professionnalisation (jusqu'à juin 2022), ou encore à l'embauche d'un travailleur handicapé (jusqu'au 31 décembre 2021).

Retrouvez tous les dispositifs sur : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>
Pour échanger sur vos projets, contactez la mission relance de la préfecture à l'adresse suivante : pref-missionrelance@seine-saint-denis.gouv.fr

Au-delà du plan de relance, face à la crise Covid, **des aides inédites aux entreprises**

Afin de soutenir les entreprises particulièrement touchées par les restrictions et le recul de l'activité, l'Etat a engagé dès juin 2021 un plan d'action mettant en œuvre des mesures massives de soutien pour limiter les défaillances d'entreprise et préserver l'emploi. Fortement mobilisé en Seine-Saint-Denis, ce dispositif a également permis d'accélérer la détection, l'orientation et l'accompagnement des entreprises pouvant connaître des difficultés.

Des mesures de soutien fortement mobilisées en Seine-Saint-Denis

Un soutien exceptionnel au titre des aides d'urgence

- **1,7 milliards d'euros** indemnisés au titre de l'activité partielle pour préserver l'emploi.
- **Près d'1 million d'euros** et plus de 310 000 aides accordées dans le cadre du fonds de solidarité.
- **6,8 millions d'euros** de soutien à la trésorerie via le PGE.
- **plus de 686 millions d'euros** de cotisations sociales non recouvrées .
- **69 millions** de report d'échéances fiscales.

Des dispositifs renforcés pour répondre aux besoins des entreprises en difficulté

- Aide au paiement des loyers sous forme de crédit d'impôts pour les bailleurs.
- Extension du dispositif de plans de règlements.
- Prise en charge des coûts fixes non couverts sous condition de secteur d'activité, chiffre d'affaires et pertes constatées.
- Aide aux stocks.
- Réception de 472 dossiers par la médiation du crédit, avec un taux de succès de 36%.
- 95 demandes de médiation auprès du médiateur des entreprises.

Un soutien au développement et à l'investissement des entreprises viables avant la crise, en relai des mesures de liquidité

- Déploiement d'un moyen de financement intermédiaire entre le prêt et les fonds propres : les prêts participatifs distribués par les banques et sociétés de financement afin de faciliter l'accès des PME-ETI aux financements longs.

Et maintenant, accompagner la sortie de crise

Le premier comité départemental de sortie de crise de Seine-Saint-Denis se réunit le 16 septembre 2021. Son rôle est de coordonner les actions de veille et de prévention des partenaires de l'entreprise dans le département.

Un travail est déjà engagé aux côtés des chefs d'entreprises pour les aider à détecter les zones de fragilités de leur entreprise et agir au bon moment pour y faire face.

- **Développement d'un modèle prédictif « signaux faibles » par mutualisation des moyens des services de l'Etat.**
- **Mise en place d'un numéro unique pour les entreprises : 0 806 000 245.**
- **Mobilisation** des partenaires financiers de l'entreprise (experts comptables, commissaires aux comptes, établissements bancaires, chambres consulaires, greffiers des tribunaux de commerce, avocats...).

Une palette de solutions est également déployée pour consolider la situation financière des entreprises et assurer la poursuite de leur activité dans les meilleures conditions

- Maintien de mesures financières : prolongation de la disponibilité des prêts garantis par l'Etat (PGE), prolongation des avances remboursables et prêts bonifiés pour les PME et ETI, création d'un fonds de transition pour les entreprises de taille significative, possibilité de souscrire des plans d'apurement des dettes fiscales et sociales...
- Le fonds de solidarité est maintenu au mois de septembre selon les mêmes modalités que pour le mois d'août. Le dispositif dit de coûts fixes prendra cependant le relais à partir du 1er octobre. Il concernera toutes les entreprises des secteurs dont l'activité reste pénalisée par les restrictions sanitaires. Le critère du million d'euros de chiffre d'affaires pour être éligible à ce soutien est désormais levé.
- Développement d'une intervention judiciaire plus précoce et privilégiant les procédures préventives.
- Création d'une procédure collective simplifiée pour les petites entreprises : le « traitement de sortie de crise ».

Pour plus d'informations sur les mesures relatives à l'accompagnement de sortie de crise pour les entreprises : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises#>

Annexe

Revue des projets soutenus par France Relance en Seine-Saint-Denis

Les mesures de France Relance ont été conçues pour répondre aux trois défis structurels de l'économie française : l'accélération de la transition écologique, l'amélioration de la compétitivité des entreprises, le renforcement des compétences et le développement de tous les territoires.

ÉCOLOGIE

220 M€

COMPÉTITIVITÉ

290 M€

COHÉSION SOCIALE
ET TERRITORIALE

200 M€

Rénovation thermique et énergétique de l'immobilier de l'État

- Au total, 37 opérations ont été soutenues pour un montant total de 84,6 millions d'euros, autant d'opportunités pour les carnets de commandes des entreprises du territoire.

Transition verte du parc automobile et du logement des particuliers

- 5 290 primes à la conversion et bonus écologiques ont été accordés en Seine-Saint-Denis.
- Parallèlement, plus de 6 250 dossiers d'aide MaPrimeRénov' ont été ouverts, ce qui représente plus de 28 millions d'euros de subventions aux propriétaires, en particulier les plus modestes, pour la rénovation de leur logement.

Soutien à l'aménagement durable du département et aux mobilités douces

- Lancement de 11 projets de requalification foncière grâce au soutien de l'appel à projets « recyclage foncier des friches pour l'aménagement en Ile-de-France », pour un montant de subventions cumulé de 11,9 millions d'euros (études et travaux, à Aubervilliers, Montfermeil, Noisy-le-Sec, Saint-Denis, La Courneuve, au Pré-Saint-Gervais, à Pantin et Romainville).
- Accompagnement par l'Ademe à hauteur d'1 million d'euros de 3 opérations de dépollution et restructuration de sites anciennement industriels (études et travaux, à Epinay-sur-Seine et Aubervilliers).
- Investissement de 9 millions d'euros pour la rénovation lourde de 954 logements sociaux présentant de faibles performances thermiques (à Epinay-sur-Seine, Gagny, Montreuil, Noisy-le-Grand, Noisy-le-Sec et au Pré-Saint-Gervais).
- Soutien de 2 millions d'euros accordé à Emmaüs Habitat pour un programme de rénovation exemplaire de 176 logements à Bobigny, dans le cadre de l'appel à projets « MassiRéno » visant à massifier les solutions innovantes de rénovation énergétique de l'habitat social.
- Financement à hauteur de 2,9 millions de 6 opérations contribuant à la pérennisation et sécurisation de pistes cyclables ainsi que la résorption des discontinuités d'itinéraires à l'échelle du territoire.

- Mobilisation de 12,7 millions dans le cadre de l'aide à la relance de la construction durable, qui vise une relance de la construction compatible avec l'objectif national de sobriété foncière, accordés à 24 communes du département au titre de la prime de densification sur 76 permis de construire.
- Soutien à hauteur de 220 000 euros, mobilisant des financements de l'Office français de la biodiversité et du ministère de la transition écologique, de 2 projets de restauration écologique et d'atlas territorial visant la protection de la biodiversité et la valorisation du patrimoine naturel (à Aulnay-sous-Bois et Dugny).
- 1,15 million d'euros de subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour la modernisation des réseaux d'assainissement et l'amélioration de la qualité des eaux de baignade en Marne et en Seine.

Soutien à l'investissement des entreprises engagées dans la transition écologique et au développement d'une économie circulaire

- Appui aux investissements verts de 10 TPE et PME dans le cadre des dispositifs Tremplin pour la transition écologique des PME et entreprises engagées dans la transition écologique (EETE) de l'Ademe, pour un total de 261 000 euros.
- Aide de 3,3 millions d'euros apportée à 15 acteurs du réemploi : la Collecterie à Montreuil, Emmaüs Avenir à Neuilly-sur-Marne, la Ressourcerie 2mains à Aulnay-sous-Bois, Service Place Nette à Bondy, la plateforme d'insertion Solid-R de l'association RéaVie à La Courneuve et le Village du réemploi solidaire à Montreuil.

Accompagnement des initiatives solidaires en matière d'agriculture urbaine et d'alimentation durable

- Soutien à hauteur d'1,9 million d'euros de 9 projets d'agriculture urbaine dans des territoires en renouvellement urbain, labellisés « Quartier fertiles » (Blanc-Mesnil, Clichy-sous-Bois, Pantin, Saint-Denis, Île-Saint-Denis, Romainville, Aubervilliers).
- 14 structures associatives et collectivités bénéficient d'un soutien à leurs projets de jardins partagés et collectifs, principalement à l'attention des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville, à hauteur de 500 000 euros (à Aubervilliers, Bobigny, Clichy-sous-Bois, Epinay-sur-Seine, aux Lilas, à Saint-Denis et Tremblay-en-France).
- 17 projets visant à promouvoir l'accès à une offre alimentaire locale et de qualité pour des publics défavorisés seront accompagnés à hauteur de 540 000 euros (à Aubervilliers, Bondy, Gagny, Pantin, Montreuil, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, Sevrans ou encore à l'échelle du département ou du territoire de Plaine Commune).

ÉCOLOGIE

220 M€

COMPÉTITIVITÉ

290 M€

COHÉSION SOCIALE
ET TERRITORIALE

200 M€

Soutien aux filières industrielles

En Seine-Saint-Denis, l'ensemble des dispositifs de soutien aux filières industrielles de France Relance ont permis de financer les investissements de 68 entreprises, ce qui représente 15 millions d'euros à ce jour.

- 11 entreprises ont bénéficié du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires pour développer et diversifier leurs activités, créer et préserver les emplois locaux, dont : ANRH - entreprise adaptée (Tremblay-en-France), Boulenger (Villetaneuse), l'Ecole de production Grand Paris Nord (Stains), Multiplast (Stains), Marmites volantes (Pantin), Organotechnie (La Courneuve), Oskare (Pantin), Sasminimum (Pantin), Vulcanic (Neuilly-sur-Marne).
- 5 entreprises sont accompagnées dans leurs investissements par le fonds pour la modernisation du secteur aéronautique, dont : Airbus Helicopters (Dugny), CGR (Sevran), OEM Services (Tremblay-en-France), Revêtements de Chrome Dur (Pierrefitte-sur-Seine), Société des plastiques nobles (La Courneuve).
- 2 entreprises ont été soutenues au titre du fonds de soutien à la relocalisation dans les secteurs critiques : BforCure à Montreuil et Qubit Pharmaceuticals à Pantin.
- 50 entreprises ont déjà reçu une subvention du guichet « industrie du futur » pour moderniser et digitaliser leurs outils de production, pour un montant cumulé de 3,3 millions d'euros.

Renforcement de la compétitivité des entreprises du territoire

Dès le mois de septembre 2020, les entreprises du territoire ont été encouragées dans leur dynamique d'investissement à travers la baisse des impôts de production et ont pu accélérer leur développement à l'export.

- Baisse automatique des impôts de production pour 15 734 entreprises, ce qui représente 263 millions d'euros dès 2021.
- 40 entreprises séquano-dionysiennes ont bénéficié des « chèques export » et « chèques VIE » de France Relance via la Chambre du Commerce et de l'Industrie, pour continuer à prospecter à l'international.
- Renforcement des moyens de l'assurance-prospection pour 39 entreprises afin de sécuriser leurs trésoreries et poursuivre les actions de prospection.

Soutien à la transition numérique des TPE, artisans et commerçants

- Réalisation d'un diagnostic numérique auprès de 259 entreprises dionysiennes puis accompagnement dans la construction d'un plan d'actions.
- Attribution de 1 194 chèques numériques pour un montant cumulé de 599 000 euros afin de permettre l'achat de prestations d'accompagnement et de solutions de vente numériques pour s'adapter à de nouveaux modes de consommation.

Soutien au secteur culturel

Au total, 12,7 millions d'euros ont été mobilisés pour tous les secteurs de la culture en Seine-Saint-Denis :

- Accompagnement d'une vingtaine d'acteurs culturels du département - librairies, opérateurs de médiation culturelle, filière cinéma et audiovisuelle, arts plastiques...
- 40 projets aidés pour favoriser la relance de la création, avec un soutien particulier à la programmation des institutions du spectacle vivant (musique, danse, cirque...), ce qui représente un investissement de 920 000 euros.
- Rénovation de plusieurs monuments emblématiques du territoire, notamment : à Saint-Denis, la basilique-cathédrale et l'ancien siège de L'Humanité conçu par Oscar Niemeyer ; le Centre national de la Danse et l'église Saint-Germain à Pantin...
- Soutien à l'investissement de 400 000 euros du réseau de médiathèques du territoire de Plaine Commune.

ÉCOLOGIE

220 M€

COMPÉTITIVITÉ

290 M€

COHÉSION SOCIALE
ET TERRITORIALE

200 M€

Déploiement du plan « 1 jeune 1 solution »

En tout, 35 769 bénéficiaires et projets ont été soutenus par le plan « 1 jeune 1 solution » en Seine-Saint-Denis, ce qui représente 133,2 millions d'euros.

- Dépôt de 7 548 demandes d'aide à l'emploi des jeunes par les entreprises du département.
- Sollicitation de 10 231 primes à l'apprentissage.
- Enregistrement de 1 357 demandes de primes au contrat de professionnalisation.
- 4 503 entrées en garantie jeunes.
- 406 Contrats Initiative Emploi (CIE) signés.
- 210 Parcours Emploi Compétences (PEC) ouverts.
- Enregistrement de 667 services civiques en Seine-Saint-Denis.

Accompagnement des collectivités dans leurs projets d'investissement local

- Attribution de 50 millions d'euros à 28 communes et établissements publics territoriaux pour accompagner le financement de 107 projets d'investissement dans le champ des équipements scolaires et sportifs, de la transition écologique, de la résilience sanitaire ainsi que de la rénovation du patrimoine (DSIL).
- Dotation départementale de rénovation thermique (DSID) de 10,6 millions d'euros pour 11 projets de réhabilitation, remplacement d'équipements ou isolation du bâti.
- Réhabilitation de deux équipements sportifs dans le cadre de l'appel à projets de l'Agence Nationale du Sport pour la modernisation et la rénovation énergétique des équipements sportifs, soutenue à hauteur de 1 million d'euros (une piscine à Tremblay-en-France, la patinoire municipale de Neuilly-sur-Marne).

Accompagnement des collectivités dans leur transition numérique

- 18 projets qui visent à soutenir le recours à des experts techniques pour définir des projets numériques, la dispense de formations au numérique pour les agents des collectivités, ou encore le développement de projets liés à la relation aux usagers bénéficiant du guichet territorial de transformation numérique des collectivités, financés à hauteur de 297 000 euros (à Aulnay-sous-Bois, Bobigny, l'Île-Saint-Denis, le Pré-Saint-Gervais, Pantin, les Pavillons-sous-Bois, Saint-Ouen, Villemomble, Villetaneuse, ou encore à l'échelle du territoire d'Est Ensemble et de Grand Paris Grand Est).
- 14 collectivités et établissements publics pourront entrer en parcours dit de « sécurisation » dans le cadre du fonds cybersécurité de l'ANSSI, ce qui représente 1,2 millions d'euros de subventions pour le département de la Seine-Saint-Denis, le centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Île-de-France, FranceAgriMer, les territoires d'Est Ensemble, de Grand Paris Grand Est, Plaine Commune et les communes de Bondy, Gagny, Montreuil, Noisy-le-Grand, Pantin, Romainville, Saint-Ouen-sur-Seine, Villepinte.

Soutien aux structures solidaires mises en péril par la crise

- Aide de 14 associations à hauteur de 1,8 millions d'euros dans le cadre de l'appel à projets de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté.

- Soutien du fonds pour la relance inclusive et la croissance de l'IAE pour 82 projets portés par des structures d'insertion par l'activité économique. Les 8,1 millions d'euros mobilisés vont notamment soutenir leur développement et des actions visant à transformer leur organisation et leurs activités.
- Le fonds d'accompagnement à la transformation des entreprises adaptées mobilise 1,7 millions d'euros pour des projets déployés au sein de 11 structures dans le département de la Seine-Saint-Denis.
- Le FNE-formation accompagne les entreprises proposant des actions de formation concourant au développement des compétences de leurs salariés, pour un total de 9,9 millions d'euros engagés.
- Les investissements de 3 structures lauréates de l'appel à projets visant à favoriser l'accès aux équipements de cuisine pour les ménages hébergés à l'hôtel seront soutenus à hauteur de 330 000 euros.
- Mobilisation de 389 000 euros via le guichet UrgencESS pour permettre à 61 structures de l'ESS de poursuivre leur activité pendant la crise, financer leurs emplois et pallier leurs difficultés de trésorerie.

Action en faveur de l'inclusion numérique

- Financement de 92 postes de conseillers numériques dans le cadre d'un projet de territoire associant les collectivités. Cela représente un potentiel de 4,5 millions d'euros pour résorber la fracture numérique et les premiers recrutements sont en cours.
- 14 projets retenus dans le cadre de la première vague de l'appel à projets « pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » porté par le ministère de l'éducation nationale pour un montant total de subvention de 230 490 d'euros (à Montreuil, au Bourget, à L'Île-Saint-Denis et Vaujours).
- Accompagnement de 8 tiers lieux dédiés à la création d'activité, à la formation et au numérique dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires, chacun pour un montant de 75 000 à 150 000 euros sur 3 ans, soit plus d'1 million d'euros.



Contacts

Bureau de la communication interministérielle

Téléphone :

01 41 60 60 35 / 07 86 04 36 49

Site internet :

<https://www.seine-saint-denis.gouv.fr/>

Mail :

pref-presse@seine-saint-denis.gouv.fr

LinkedIn :

Préfecture de la Seine-Saint-Denis

Twitter :

@Prefet93